



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 52

DEUXIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

M. EWASKO propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 211 — *Loi sur la protection des renseignements personnels et la prévention du vol d'identité/The Personal Information Protection and Identity Theft Prevention Act*.

Il s'élève un débat.

M. EWASKO, M. le *ministre* RONDEAU, M. FRIESEN, M. le *ministre* CHOMIAK ainsi que MM. GRAYDON et MALOWAY interviennent. M<sup>me</sup> WIGHT exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M<sup>me</sup> CROTHERS présente la proposition suivante :

Proposition n° 13 : Réduction du nombre d'élèves par classe

Attendu :

que la réussite de nos enfants passe par une éducation de qualité dès la jeune enfance;

que la réduction du nombre d'élèves par classe améliore la qualité de l'éducation dans notre province, car les élèves obtiennent de meilleurs résultats quand ils passent plus de temps individuellement avec leur enseignant;

que le gouvernement provincial s'est engagé à garantir que les élèves manitobains profiteront de ces avantages par le biais de son initiative de réduction de l'effectif des classes, laquelle limitera l'effectif des classes de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année à compter de 2017;

que l'initiative est mise en œuvre en partenariat avec les enseignants, les conseils de parents, les commissions scolaires, les surintendants ainsi que les dirigeants des affaires scolaires;

que le gouvernement provincial finance les écoles afin qu'elles embauchent plus d'enseignants et qu'elles fassent construire plus de classes, octroyant notamment un financement supplémentaire qui s'élève à 4 millions de dollars en 2013-2014, ce qui porte le financement total à 7 millions de dollars cette année;

que les coupures et les gels que le gouvernement précédent a effectués dans le domaine de l'éducation ont mené au licenciement et à la mise à pied d'enseignants ainsi qu'à l'augmentation de l'effectif des classes,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba félicite ceux et celles qui travaillent dans le domaine de l'éducation pour leur dévouement envers la réduction de l'effectif des classes au Manitoba;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à continuer d'appuyer de telles initiatives afin d'assurer la réussite de nos élèves.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> CROTHERS, M. GOERTZEN, M<sup>me</sup> la ministre ALLAN, M. FRIESEN, M<sup>me</sup> BRAUN ainsi que MM. EWASKO et PETERSEN interviennent. M. CULLEN exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

### TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (R. Friesen, P. Collins, F. Larache et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (S. Scarrett, C. Burtson, D. Lavalée et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (J. Fahl, J. Adam, E. Yuesshen et autres)

M<sup>me</sup> ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (B. Lopton, L. Sawchuk, N. Miller et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (S. Slein, N. Kehler, R. Cowarl et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (P. Mitchell, R. Gillies, G. Dearsley et autres)

M<sup>me</sup> MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (B. Eva, W. Taillieu, M. Taillieu et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba* à réaliser une étude détaillée et transparente du plan d'immobilisation complet d'Hydro-Manitoba portant sur les besoins et les solutions de rechange en vue d'assurer la viabilité financière de la société d'État. (F. Jackson, R. Elliott, M. Elliott et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (C. Neufield, W. Peniuk, D. Jensen et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (V. Scouten, J. Schmigel, D. Shaw et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba* à réaliser une étude détaillée et transparente du plan d'immobilisation complet d'Hydro-Manitoba portant sur les besoins et les solutions de rechange en vue d'assurer la viabilité financière de la société d'État. (J. Ireland, M. Gladstone, K. Gladstone et autres)

M<sup>me</sup> STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (V. Hodgson, L. Iverson, C. Rapinchok et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (R. Cameron, A. Leroy, I. Wilkinson et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (D. McMechan, A. Bird, C. Bonner et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba* à réaliser une étude détaillée et transparente du plan d'immobilisation complet d'Hydro-Manitoba portant sur les besoins et les solutions de rechange en vue d'assurer la viabilité financière de la société d'État. (A. Schellenberg, J. L'Heureux, V. Dennis et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (J. F. Johnston, H. Johnston, L. Orsak et autres)

---

Le président dépose le rapport annuel de l'Ombudsman — Accès à l'information et protection de la vie privée — pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2012.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 55)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. PETERSEN, MAGUIRE, NEVAKSHONOFF, SCHULER et WISHART font des déclarations de député.

---

**Mardi 4 juin 2013**

---

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, M. MAGUIRE formule un grief.

---

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, la leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la recherche sur le changement climatique dans le Nord sera examinée le mardi 11 juin 2013.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* STRUTHERS voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 20 — *Loi sur le financement du renouvellement des infrastructures et la gestion financière (modification de diverses dispositions législatives)/The Manitoba Building and Renewal Funding and Fiscal Management Act (Various Acts Amended)*.

Le débat se poursuit.

MM. WISHART, GERRARD et BRIESE ainsi que M<sup>me</sup> ROWAT interviennent. M. GOERTZEN exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID